



Association  
Pour Adultes et  
Jeunes Handicapés  
des Yvelines

PÔLE HÉBERGEMENT MÉDICALISÉ

---

# Livret d'accueil

---

## FOYER DES SAULES



---

### ■ FOYER DES SAULES

1 rue Jean Monnet – 78114 MAGNY-LES-HAMEAUX  
Tél : 01.30.23.41.00 - Fax : 01.30.47.84.61 – foyer-des-saules@apajh-yvelines.org  
[www.apajh-yvelines.org](http://www.apajh-yvelines.org)

# L'APAJH Yvelines

## L'association :



Créer par des parents d'enfants en situation de handicap en 1975



C'est une association de Loi 1901 qui accompagne :

Tous types de handicap



A tous les âges de la vie.



L'APAJH Yvelines, c'est 16 établissements et 3 dispositifs qui accompagnent plus de 1000 personnes.

## Ses valeurs :



L'APAJH adhère à la Fédération des APAJH.



Citoyenneté



Tolérance



La prise en compte du handicap est une affaire de société



L'accompagnement de tout handicap



## LE FOYER

### 38 résidents dans le foyer+ 2 accueils temporaires

Vous aurez votre chambre



Vous partagerez votre salle de bain avec un autre résident.



Un salon avec un coin cuisine pour tous les résidents de l'unité.



### 10 usagers en accueil de jour



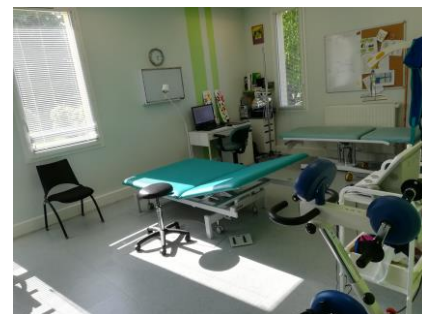
## Dans le foyer, il y a :



Une salle Snoezelen



Une salle esthétique



Une salle kiné



Une salle polyvalente



Une balnéothérapie



Une salle de motricité



Un patio



Un jardin

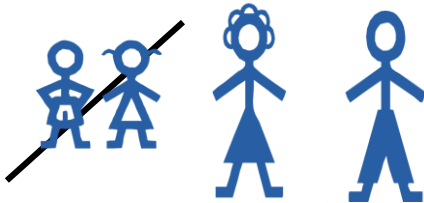


Un coin potager



5 véhicules adaptés pour vos sorties...

Pour rentrer au foyer, vous devez :



Etre adulte



Habiter dans les Yvelines



Avoir une orientation FAM de la CDAPH



Remplir le dossier d'admission

## La procédure d'admission :



Rendez-vous avec la Direction.



Rendez-vous avec le médecin.



Rendez-vous avec le psychologue.



Rendez-vous avec l'assistante sociale.



Rencontre avec l'éducateur et les encadrants de l'unité.



Une commission d'admission se réunit, réfléchit comment vous accueillir au mieux et décide de votre admission au foyer avec votre accord.

## Les activités :

### Activités sportives :



### Activités culturelles :



### Activités thérapeutiques :



### Activité bien-être :





## Votre arrivée au foyer :



Le jour de votre admission un contrat de séjour est signé entre vous et le foyer.

## Votre projet individualisé :



Un premier Projet Individualisé sera établi dans les 6 mois après votre arrivée, puis sera revu chaque année. Vous serez reçu avec votre représentant légal pour exprimer vos souhaits.

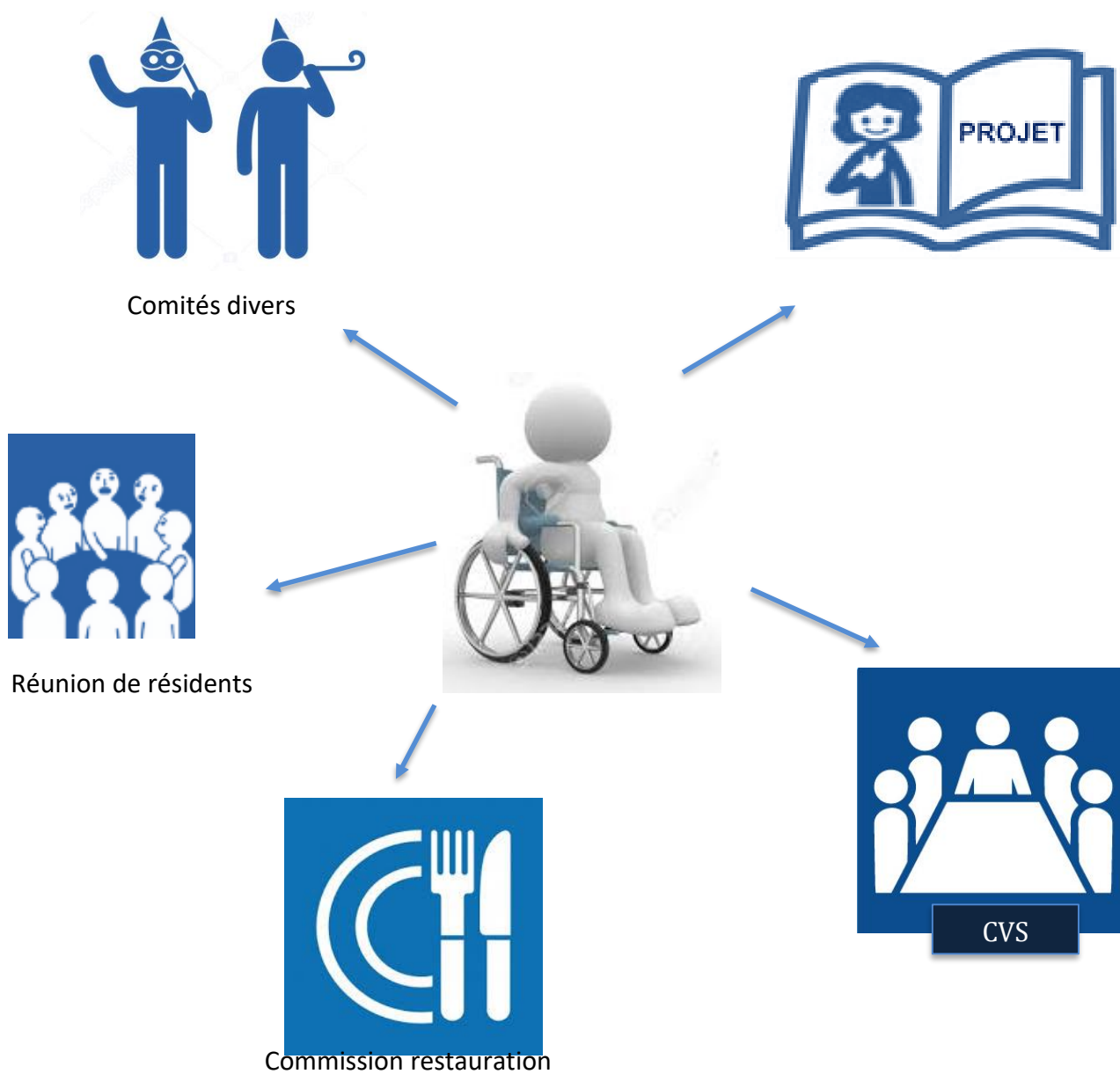


L'équipe pluridisciplinaire se réunit pour mettre en commun leurs bilans et analyses.  
Elle fixe, en tenant compte de vos souhaits, des objectifs pour vous accompagner sur l'année à venir.



Vos garants et la direction vous reçoivent pour vous lire votre Projet et vous l'expliquer.  
Vous le signez (si vos capacités le permettent) ainsi que vos représentants légaux.

## Participation des résidents et/ou représentants légaux :



## Les professionnels qui vous accompagnent :



## Quand et comment nous joindre :



Par téléphone au 01.30.23.41.00



Par mail à [foyer-des-saules@apajh-yvelines.org](mailto:foyer-des-saules@apajh-yvelines.org)



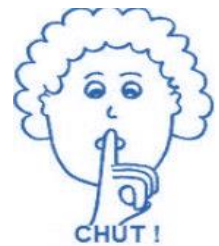
Par courrier à l'adresse du foyer :  
1 rue Jean Monnet  
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX



Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi

De **9h à 17h**

## Informations utiles



Mon dossier est secret.  
Le personnel respecte le secret de mes informations

J'ai le droit de voir les documents qui me concernent

- mon projet individualisé,



- mon dossier administratif,



- mon dossier médical.



Vous pouvez désigner une personne de confiance.  
Elle vous aidera à prendre vos décisions.



Vos plaintes, réclamations et propositions seront entendues.  
La Direction vous répondra.



Vous voulez faire respecter vos droits, vous pouvez appeler  
la personne qualifiée du département.  
Demander la liste à la secrétaire.

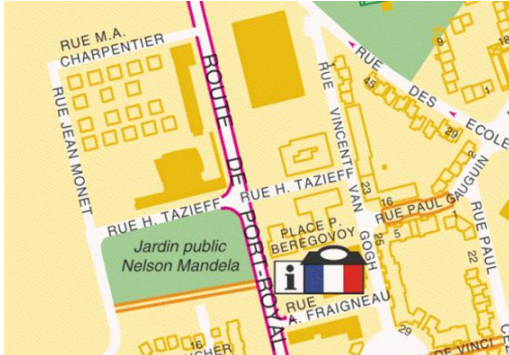


Vous êtes victime de maltraitance, appelez le 3977.  
Vous êtes témoin de maltraitance, appelez le 3977.

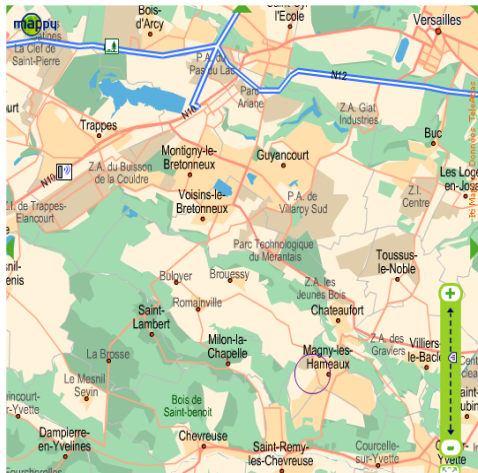


Vos données personnelles ne sont recueillies que lorsqu'elles sont nécessaires à votre accompagnement et au suivi de vos dossiers administratifs (Règlement pour la Protection des Données RGPD).

## Comment venir nous rencontrer ?:



Prendre la D36 en direction de Voisins le Bretonneux/Châteaufort/Saclay.  
 Passer Châteaufort, puis à droite, la D 938 vers Magny (Cressely)/Saint Rémy les Chevreuse.  
 Sur le plateau : au niveau du rond-point de Cressely, à droite vers Magny-les-Hameaux.  
 Faire environ 200 mètres, la Mairie est à droite, la gendarmerie est à gauche, le foyer se situe derrière la gendarmerie.



Gare de St Quentin en Yvelines (RER-SNCF)  
 Réseau de bus n° 464  
 Gare de St Rémy les Chevreuse  
 Réseau de cars SAVAC (Versailles, la Verrière, Chevreuse).